selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

: Amprolium Formulation: Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

: Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

: +1-908-740-4000 : +1-908-423-6000

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Corrosion de la peau : Catégorie 1

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition répétée (Oral(e))

Catégorie 1 (Système nerveux central)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une ex-

position prolongée en cas d'ingestion.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331 + P310 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P303 + P361 + P353 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
•	Donnée non disponible	121-25-5	22.619

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de révision: 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021 2.0 07/06/2024

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation

> En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant

les vêtements et chaussures contaminées.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes.

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion

En cas de vomissement, la personne doit se pencher en

avant.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

Provoque de graves brûlures.

Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Protection pour les secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'ex-Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

tinction locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la

propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder hermétiquement fermé.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Produits explosifs

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base	
Amprolium	121-25-5	TWA	40 ug/m3 (OEB 3)	Interne	
	Autres informations: DSEN				
		limite d'essuyage	140 ug/100cm2	Interne	

Mesures d'ordre technique Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans

l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes

de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type Protection des mains Type protégeant des particules

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés. Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune pâle

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 2.0 - 3.0

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: 2.0 07/06/2024

Numéro de la FDS: 8633873-00008

Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de la première parution: 05/21/2021

Inflammabilité (liquides) : I

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

Donnée non disponible

eure

Pression de vapeur : Sans objet

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0.900 - 1.100 g/cm³

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion Viscosité Donnée non disponible

Donnée non disponible

Viscosité, cinématique

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu. Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version 2.0

Date de révision: 07/06/2024

Numéro de la FDS: 8633873-00008

Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de la première parution: 05/21/2021

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estim

Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Amprolium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 3,980 mg/kg

DL50 (Rat): 4,000 - 4,890 mg/kg

DL50 (Chien): > 500 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Composants:

Amprolium:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Amprolium:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Amprolium:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Souris

Résultat : Produit sensibilisant

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Amprolium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: positif

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Type d'essai: test de synthèse d'ADN non-programmée

Espèce: Rat

Type de cellule: Cellules du foie

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Amprolium:

Espèce : Rat
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

Composants:

Amprolium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude multi-générationnelle

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 200 Poids corporel mg / kg

Résultat: Incidences sur les paramètres de reproduction.

Remarques: toxicité maternelle observée.

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 200 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Toxicité pour la reproduction :

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfatses sur la fonction

sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base

d'expérimentations sur des animaux.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Composants:

Amprolium:

Voies d'exposition : Oral(e)

Organes cibles : Système nerveux central

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Amprolium:

Espèce : Rat

NOAEL : 20 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 2 a

Symptômes : Perte de poids corporel

Espèce : Chien
NOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 a

Organes cibles : Système nerveux central

Symptômes : Dilatation de la pupille, paralysie

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

Espèce : Chien

NOAEL : 100 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 59 Sem.

Organes cibles : Système nerveux central

Symptômes : ataxie, Convulsions, Coma, Perte de réflexes, Tremblements

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Amprolium:

Inhalation : Organes cibles: Peau

Symptômes: Réactions allergiques

Contact avec les yeux : Organes cibles: Poumons

Symptômes: Réactions allergiques, Asthme
Ingestion : Organes cibles: Système nerveux central

Symptômes: Troubles neurologiques

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Amprolium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 110 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les al-

gues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Amprolium:

Coefficient de partage (n- : log Pow: -1.12

octanol/eau) pH: 7

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

П

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 07/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces

selon le Règlement sur les produits dangereux



Amprolium Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 2.0 07/06/2024 8633873-00008 Date de la première parution: 05/21/2021

renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA/3F